

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE LA TRINITE SUR MER

Séance du 22 février 2002

L'an deux mille deux, le vingt-deux février, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LA TRINITE SUR MER, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de M. Marcel GERMAIN, Maire de la Commune.

PRESENTS : MM. GERMAIN, LE GOFFE, LE GOFF, Melle LORCY, Mme LE VISAGE, MM. LE MAGUER, BAINVEL, ARTHUS, Mme PENIN, MM. NOBLET, BERNARD, Mme DELHAIZE, MM. LE LAMER, LOFFICIAL, Mme ALGLAVE, M. BELLEGO.

ABSENTS EXCUSES: Madame LE GUEN qui donne pouvoir à Melle LORCY
Madame GOUZERH qui donne pouvoir à M. GERMAIN
Monsieur TANGUY

SECRETARE : M. BAINVEL

Conseillers en exercice : 19

Date de convocation : 18 février 200

PLAN LOCAL D'URBANISME - DEFINITION DES OBJECTIFS

Suite à la réunion du groupe de travail de la révision du P.L.U. du 7 février 2002 et aux propositions du bureau d'études T.E.M. le Conseil Municipal :

- FIXE ainsi qu'il suit les orientations pour la révision du Plan Local d'Urbanisme :

- 1) Offrir un potentiel de logement à une population résidente en permanence sur la Commune.
- 2) Mettre l'accent sur la protection de l'environnement, par la préservation des espaces de qualité et la requalification des espaces dégradés (qualité des paysages, chemins de randonnées).
- 3) Acter dans le P.L.U. la protection du patrimoine.
- 4) Dégager dans les zones urbaines existantes de nouvelles possibilités de construction, en accompagnant la densification progressive du bâti.
- 5) Réorienter le développement du commerce, en relation avec une politique de circulation à l'échelle de l'agglomération.
- 6) Requalifier l'espace portuaire.
- 7) Réorienter le potentiel d'accueil touristique.
- 8) Concilier la préservation des activités sur le trait de côte avec l'instauration d'un itinéraire de randonnée.

REÇU LE

13 MARS 2002

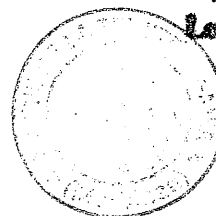
SOUS-PREFECTURE DE LORIENT

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire
Pour le Maire,
Le Maire Adjoint

Affiché le 12 mars 2002

Transmis en Sous-Préfecture le 12 mars 2002



CL LE GOFFE